



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

AIDE-MENAGER/AIDE-MENAGERE

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une épreuve de validation (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la Région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de aide-ménager(ère).

Le Titre de compétence est un document officiel qui atteste de votre maîtrise d'une partie de métier.

Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de décrocher un job et pour accéder plus facilement à des formations.

Qu'est-ce que le métier "Aide-ménager(ère)" ?

Appellations associées

- Femme de ménage
- Auxiliaire de ménage

Définition du métier L'aide-ménager (ère) effectue, dans le souci d'un contact professionnel avec le bénéficiaire et dans le respect de la confidentialité et de la discrétion, l'ensemble des tâches ménagères qui concourent à l'entretien courant de la maison (ménage, rangement, repassage...) Il/elle effectue ces tâches au domicile d'un ou de plusieurs particuliers. Il/elle peut étendre ses activités aux travaux de grand nettoyage (carreaux, nettoyages de saison...) et aux petits travaux de couture.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Réaliser les tâches d'entretien courant de la maison

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Effectuer le rangement de l'habitation



- Planifier son travail
- Ranger les pièces d'habitation et/ou les objets
- Laver et ranger la vaisselle
- Ranger le matériel et les produits

Effectuer le nettoyage de l'habitation

- Planifier son travail
- Nettoyer les sols
- Nettoyer les sanitaires
- Dépoussiérer et/ou nettoyer le mobilier
- Respecter les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène

Effectuer la transmission des informations

- Rendre compte des tâches effectuées
- Signaler les imprévus
- Rapporter des faits inhabituels observés chez les bénéficiaires

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- l'entretien de la pièce de séjour est complet
- l'entretien de la cuisine (sol, mobilier et vaisselle) est méticuleux
- l'entretien de la salle de bains est rigoureux
- la prestation de la candidate est soignée
- le travail de la candidate est méthodique
- la transmission des informations est correcte

Durée de l'épreuve

La durée de l'épreuve de validation est fixée à trois heures par personne, formalités d'accueil et consignes non comprises.

Assurer l'entretien du linge

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?



Effectuer l'entretien du linge

- Planifier son travail
- Trier le linge
- Laver le linge à la main ou à la machine
- Sécher le linge
- Effectuer des travaux de réparation de couture
- Respecter les normes d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène

Effectuer le repassage du linge

- Planifier le repassage
- Appliquer la technique appropriée
- Plier le linge
- Ranger le linge

Effectuer la transmission des informations

- Rendre compte des tâches effectuées
- Signaler les imprévus ou faits inhabituels observés chez les bénéficiaires

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Le tri du linge est correct
- Le séchage du linge est adéquat
- Le travail de couture est soigné
- Le repassage est complet

Durée de l'épreuve

La durée de l'épreuve de validation est fixée à deux heures et demie maximum, par personne, formalités d'accueil comprises.

Plus d'informations ?



Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?

**Vous connaissez suffisamment le métier de Aide-menager(ere) ainsi que ses exigences.
Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.**

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :



- Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest - 0485/29.86.22
- Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud - 0479 994 161
- Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme - 04/279.37.82
- Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron - Comines - Picardie - 0475 87 27 17
- Le Forem-Centre de Formation de Mons - 065 40 21 57
- Le Forem-Centre de formation de Saint-Servais - 081/ 71 98 00

